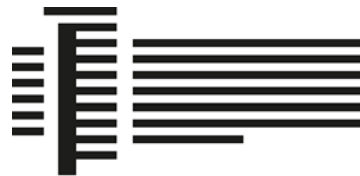




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ARCHITECTURE NANCY

Communiqué de presse

Nancy, le 1^{er} octobre 2026

Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy : Signature du 1^{er} Contrat d'objectifs et de performance (COP) avec le ministère de la Culture

Mercredi 30 septembre 2026, **Sébastien Chevalier**, chef du service des enseignements et de la recherche, adjoint à la directrice générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche au ministère de la Culture, a signé le premier Contrat d'objectifs et de performance (COP) 2026-2029 de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy avec **Gaëlle Perraudin**, directrice de l'école.

C'est le 1^{er} contrat d'objectifs et de performance dans sa nouvelle version signé entre le ministère de la Culture et une école d'architecture. Ce contrat formalise l'engagement partagé du ministère et des écoles pour renforcer la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture, en cohérence avec les stratégies nationales de l'architecture, de la recherche, de la Culture et avec l'ambition de répondre aux enjeux sociétaux et territoriaux.

Le COP de l'ENSA de Nancy a été élaboré selon une méthode concertée mobilisant les instances de l'école et fort d'un suivi étroit de la sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture et paysage (SDESRAP) du ministère de la Culture. Il s'inscrit pleinement dans les orientations nationales de la mise en oeuvre des politiques publiques précisées en janvier 2025 dans le cadre de la nouvelle Stratégie nationale de l'architecture (SNA), répondant à la volonté de participer à une dynamique collective du réseau des ENSA-P plus lisible et porteuse dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il fixe le cadre des actions et les orientations stratégiques de l'école pour les cinq prochaines années.

Le COP 2026-2029 s'articule autour de priorités stratégiques structurantes, déclinées en objectifs opérationnels et indicateurs de performance.

- Stratégie : Décliner la stratégie nationale pour l'architecture 2026-2029 au niveau territorial
- Formation / Recherche : Définir une offre de formation et une structuration de la recherche en réponse aux attentes des métiers de l'architecture et des usagers, plus largement en réponse à l'urgence des défis sociétaux et environnementaux.
- Réussite : Garantir un environnement favorable à la réussite académique des étudiants et doctorants, à leur insertion et évolution professionnelles
- Qualité : garantir une organisation et un mode de fonctionnement adaptés aux missions, à la stratégie et aux moyens de l'école
- Engagements : Faire preuve d'exemplarité face aux enjeux écologiques, de responsabilité sociétale et sociale dans le pilotage de l'établissement.

[Télécharger le Contrat d'Objectifs et de Performance \(COP\) 2026-2029](#)

En savoir plus

L'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy est un établissement public en charge de

l'enseignement supérieur conduisant au Diplôme d'Etat d'architecte. Elle est l'une des 21 écoles d'architecture sous tutelle du ministère de la Culture, l'une des deux écoles implantées dans le Grand Est. Alliant l'art et l'ingénierie, l'école forme environ 700 étudiants-architectes sur un cursus LMD. Chaque année, 250 étudiants, issus de 7 cursus de Licence, Master, HMONP et Doctorat sont diplômés. L'école développe deux objectifs d'excellence : la recherche en architecture et les pédagogies innovantes par le projet.

<https://www.nancy.archi.fr/fr/ecole.html>

Contacts :

Ecole d'architecture de Nancy /// Relations presse /// Estelle Seksik /// 03 83 30 92 22 /// 07 87 42 90 41
estelle.seksik@nancy.archi.fr